

Retrait d'un lot GLIVEC 400 mg, comprimé pelliculé - Novartis Pharma

07/05/2010
MED 10 / A11

L'Afssaps a été informée de cas de contrefaçons découverts dans un autre pays de l'Union Européenne portant sur la spécialité « GLIVEC 400 mg, comprimé pelliculé ». Ces contrefaçons imitent le lot S0140 pér 02/2012 distribué il y a quelques mois en France.

Aucun élément n'établit que les produits distribués en France ont pu être contrefaçons. Néanmoins, par mesure de précaution, le laboratoire Novartis Pharma, en accord avec l'Afssaps, procède au retrait du lot S0140 pér 02/2012 de la spécialité citée ci-dessus.

Les premières analyses faites par Novartis montrent un sous dosage en principe actif dans le produit contrefait.